LFSA

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

N°14 JANVIER 2024
www.lafertesaintaubin.fr

DOSSIER
ZOOM SUR LES TRAVAUX

SANTÉ
LE PÔLE SANTÉ 8 ANS PLUS TARD

LA FERTE SAINT AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE

DOSSIER 08

06 ANIMATION SOCIALE SOLIDARITÉ

10 ENVIRONNEMENT

12 PORTRAIT

LFSA, magazine municipal des habitants
de La Ferté Saint-Aubin, n°14 / Janvier 2024,
édité en 3 600 exemplaires par la Mairie
de La Ferté Saint-Aubin, Place Charles De Gaulle,
B.P. 10049, 45240 La Ferté Saint-Aubin
Tél. 02 38 64 83 81 - Site : www.lafertesaintaubin.fr
Courriel : mairie@lafertesaintaubin.fr

Directeur de la publication :
Constance de Pélichy
Crédit photos : Mairie, AMI, Associations
Conception : wam!
Impression : Concordances
Dépôt légal : Janvier 2024
ISSN 2552-5913

LA FERTE SAINT AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE
Sologne VAL DE LOIRE
IMPRIM'VERT®
PEFC 10-31-1543

| 04 | **ACTUALITÉS**
Rétrospective

| 06 | **ANIMATION SOCIALE**
Solidarité

| 07 | **SANTÉ**

| 08 | **DOSSIER**
Zoom sur les travaux

| 10 | **ENVIRONNEMENT**

| 12 | **PORTRAIT**

| 13 | **TRIBUNES**

| 14 | **CONSEIL MUNICIPAL**

| 16 | **AGENDA**
Animations à la bibliothèque

Édito

Chères Fertésiennes, Chers Fertésiens,

2024, année sportive !

En cette nouvelle année qui s'ouvre à nous, je suis heureuse de vous adresser mes vœux les plus chaleureux de santé, de prospérité et de joie.

2024 s'annonce d'ores et déjà comme une année spéciale, portée par les valeurs universelles de l'olympisme, incarnées par les Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris cet été. Nous sommes fiers d'annoncer que notre commune participe activement à cette aventure en tant que « Terre de Jeux 2024 ».

L'olympisme, au-delà des compétitions sportives, incarne des valeurs qui résonnent profondément en chacun de nous. L'excellence, l'amitié, le respect, et le courage sont autant de piliers qui guident nos actions au quotidien.

Le label Terre de Jeux 2024, renforce notre engagement en faveur du sport, de la jeunesse et de l'inclusion. C'est un appel à l'action, à l'enthousiasme et à la mobilisation collective pour façonner un avenir où le sport devient un vecteur d'épanouissement, de cohésion et de bien-être. Nous sommes fiers de vous proposer des actions en ce sens tout au long de l'année qui s'ouvre.

Le 9 juillet prochain, le Tour de France 2024 fera étape dans nos terres, traversant les communes limitrophes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault. C'est une opportunité exceptionnelle de rayonnement pour notre commune. Le passage du peloton, porteur de l'esprit sportif et de la passion populaire, offrira à notre belle commune une visibilité unique. C'est aussi une chance inouïe pour le tourisme local, une occasion de partager notre histoire, notre patrimoine et notre identité solognote avec le monde entier.

L'impact de ces événements va bien au-delà de l'effervescence sportive. Je remercie nos associations, nos entreprises, nos bénévoles et nos agents qui se mobiliseront pour transformer ces moments éphémères en héritage durable pour notre commune.

Ensemble, portons haut les couleurs de la Ferté Saint Aubin, Terre de Jeux 2024. Que cette année nouvelle soit une ode à la solidarité, à la réussite collective et à l'épanouissement de chacun.

Très sportivement,

Constance de PÉLICHY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

PLONGEZ DANS L'ACTION AVEC ESC NATATION !

Le samedi 11 novembre 2023, l'association ESC Natation a fait des vagues à la piscine de Saran en participant aux Championnats Interclubs du Loiret.

C'était une journée mémorable où la solidarité et l'esprit d'équipe étaient à l'honneur.

Les deux équipes étaient composées de 10 garçons et 10 filles, soutenues par 3 remplaçants talentueux. Le défi ? Allier performance individuelle et cohésion d'équipe lors d'une épreuve individuelle et d'un relais épique de 10 fois 50 mètres en nage libre.

Et devinez quoi ? Le défi a été relevé avec brio !

Si vous recherchez une aventure aquatique pleine d'énergie, l'ESC Natation est l'endroit où vous devriez être. Bien plus qu'un simple club de natation, une famille passionnée et unie.

Que vous soyez débutant ou nageur chevronné, les portes sont ouvertes toute l'année. Plongez dans l'aventure et découvrez pourquoi l'ESC Natation est bien plus qu'un simple club - c'est une communauté où chaque nageur compte !

INFOS PRATIQUES

→ À suivre sur les Facebook [ESC Natation] et Instagram [esc_natation_la_ferte_st_aubin] pour un aperçu exclusif des exploits aquatiques.

→ Besoin de plus d'informations ? 06 95 44 79 97 ou visitez leur site internet pour découvrir comment rejoindre l'ESC Natation.

Le site c'est par ici

ÉTAT-CIVIL

à partir de mai 2023

ILS SONT NÉS :

- **Imrane AZOUGAGH**, le 18 octobre
- **Leny MA**, le 6 novembre
- **Adélie BARBIER**, le 17 novembre

ILS SE SONT MARIÉS :

- **Jean-Baptiste MORIN et Christelle JACQUET**, le 7 octobre
- **Philippe GANDON et Laurence MITAINE**, le 7 octobre
- **Céline FINET et Gérard HOUDOUIN**, le 7 octobre
- **Hakim ZNITI et Asma KHAMMARI**, le 28 octobre

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Huguette GÉRAULT née FASSOT**, 95 ans, 11 octobre
- **Agnès PETIT née MAMELLE**, 62 ans, le 19 octobre
- **Jean ABADIE**, 77 ans, le 20 octobre
- **Yvette DULOISY née DERUYTER**, 90 ans, le 29 juillet
- **Katharina D'HOFFELIZE née OSPEL**, 104 ans, le 1er novembre
- **Yves CHARRON**, 86 ans, le 7 novembre
- **Lucile COURAUD**, 87 ans, le 10 novembre
- **Jeannine BEAUDON née NIGON**, 90 ans, le 17 novembre

NOUVELLES ACTIVITÉS FERTÉSIENNES

MULTI-SERVICES

Installé en temps qu'auto-entrepreneur depuis septembre 2023, Arnaud Reboutier, domicilié à La Ferté Saint-Aubin, vous propose ses nombreux services dans les domaines du bâtiment, des espaces verts, de l'assainissement, mais aussi dans celui de l'accompagnement de personnes.

Les personnes diminuées partiellement, vieillissantes ou souffrantes de légers handicaps, peuvent être accompagnées à leur demande pour n'importe quelle démarche (promenade, cinéma, sorties diverses, courses...).

Vous pouvez le contacter au 07 69 08 07 15 ou areboutier@free.fr

POUR EUX

Samantha Adam a créé sa société de nettoyage et/ ou de fleurissement de sépultures, ainsi que de désherbage et nettoyage de celles-ci. Son objectif est de venir en aide aux personnes qui sont en incapacité de le faire elles-mêmes.

45 F rue des Prés Fleuris. Vous pouvez la contacter au 06 26 60 06 74 ou sam-ad@hotmail.fr

JURIDIQUE

Avocate généraliste au sein du Barreau de Blois où elle exerce depuis bientôt 10 ans, Maître Samira Benmerzoug a récemment ouvert un cabinet secondaire à la Ferté Saint-Aubin. Elle a ouvert ce cabinet pour permettre à la population fertésienne, mais également des communes avoisinantes, de bénéficier de conseils juridiques à proximité.

« J'ai fait le serment de placer l'humain au cœur de mon métier. »

C'est pourquoi ses domaines d'activités sont le droit de la famille et des personnes, le droit pénal et le droit civil général. Parce que chaque dossier est unique et parce que les cas se suivent, mais ne se ressemblent pas, elle garantit à chacun de ses clients une étude sur mesure.

Son bureau est au 5 rue de Rivoli à La Ferté Saint-Aubin. Vous pouvez la contacter du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h. (07 71 25 66 45 / 09 52 95 27 10)

Un Noël SOLIDAIRE !

Du 8 au 10 décembre dernier, Glissons vers Noël était de retour sur la place de la Halle accompagné de Tel est Ton Combat. Durant les 3 jours, de nombreux stands et de multiples animations étaient proposés, avec la présence de l'incontournable patinoire.

PETIT-DÉJEUNER DES COMMERÇANTS

Le 3e petit-déjeuner des commerces, organisé par la mairie, a eu lieu mardi 5 décembre 2023. Merci aux participants et au bar Le Commerce de nous avoir accueillis !

LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la Semaine bleue, les enfants du centre Bernard Vaussion ont reçu trois résidents de l'EHPAD de l'Aubinière pour partager un moment de convivialité. Ils ont fabriqué un dobble sur le thème de l'Océanie et ont terminé cette rencontre par plusieurs parties du jeu.

Un joli moment de partage et une belle valorisation de la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société.

BAR À JEUX, BAR À CRÊPES

Revenez nombreux ! Une nouvelle soirée s'annonce…

Vendredi 2 février, nous lançons notre édition 2024, la ludothèque ouvrira son « Bar à Jeux Bar à crêpes » à la MASS (Maison de l'animation Sociale et de la Solidarité) de 17 h à 21 h.

Joueurs et/ou gourmands, une multitude de jeux vous attend pour vous retrouver en famille, entre amis, entre ados. Rires, parties de jeux endiablées, ambiance conviviale et crêpes savoureuses sont garantis. Animation ouverte à tous, sans inscription préalable. Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Apportez une boisson ou une garniture sucrée (pâte à tartiner, miel, confiture, sucre, etc…), nous vous offrons les crêpes !

CARNAVAL

Cette année, rendez-vous le 6 avril. Le carnaval nous fera voyager autour du monde des sportifs. En résonance avec les Jeux Olympiques, le sport sera à l'honneur : venez en tenue sportive, aux couleurs de votre club préféré pour remporter le prix de l'association sportive la plus représentée.

Challenge 2024 : une chorégraphie géante ! L'équipe de préparation vous propose de découvrir la chorégraphie officielle des JO et d'organiser une danse collective mémorable ! (Pour vous entraîner, vidéo disponible sur le site generation.paris2024).

Et bien sûr, nous gardons les ingrédients du carnaval comme vous les aimez tant : maquillage, goûter partagé, bataille de confettis… Les vacances de février seront dédiées à la préparation de cet événement participatif.

LOISIRS POUR TOUS EN OCÉANIE

C'est parti pour la découverte de l'Océanie et de ses nombreuses îles.

Découverte en musique au son du ukulélé avec Marine Roman qui nous fera voyager en Polynésie, recettes gourmandes australienne et néo-zélandaise, création de décors des îles, de bâtons de pluie, découverte des arts aborigènes…

→ **Tout un programme pour les mercredis matin jusqu'aux vacances de février. Ouvert à tous, informations et inscriptions à la Mass.**

SEMAINE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP 2024

Venez partager les animations proposées dans le cadre des sensibilisations au handicap.

Cette semaine se déroulera du 11 au 16 mars. Des sensibilisations, ludiques et conviviales, auprès des scolaires, des professionnels et du grand public seront proposées, gratuitement pour la plupart, en accueil libre ou sur inscription selon les cas.

→ **Renseignements au 02 38 64 61 36**

RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE

Du 2 au 13 octobre 2023, les Séniors ont répondu présent aux activités proposées par le CCAS : visite de la péniche Belle de Grignon, conférence prévention démarchages, gymnastique intergénérationnelle, voyage vers le Giennois…

Le « permis Séniors » a rencontré un beau succès. S'appuyant sur une suggestion d'un fertésien, le projet s'est concrétisé par 4 séances de sensibilisation et de réactualisation du code de la route et de la conduite. Pour clôturer ces ateliers, un diplôme « permis sénior » a été remis à chaque participant autour d'un verre de l'amitié.

→ **Depuis le 15 décembre, l'auto-école Bokreno propose gratuitement aux séniors une séance mensuelle de code de la route. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le 02 38 76 50 85 pour vous inscrire.**

FRIPERIE DE PRINTEMPS

Mercredi 27 mars, de 8 h 30 à 17 h 30, à l'Espace Madeleine Sologne, ce sera l'occasion de dénicher vos tenues de printemps et d'été parmi tous les vêtements qui auront été triés par les bénévoles de la MASS. Vêtements, linges de maison, chaussures, sacs… vendus à 1€ le kilo.

DUO DAY 2023, LES AGENTS PARTICIPENT !

Véritable temps fort de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, le DuoDay est devenu un événement incontournable ! Lors de cette journée, des agents municipaux s'étaient portés volontaires pour accueillir le temps d'une journée, une personne en situation de handicap et lui faire vivre « sa journée de travail ».

Le jeudi 23 novembre dernier fut un joli moment d'échanges, aussi bien entre le duo qu'avec les collègues environnants dans les services. Découverte des atouts et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap pour les uns, découverte d'un environnement de travail pour les autres.

ÉTRENNES DES AÎNÉS

Les Fertésiens de plus de 71 ans ont eu le choix entre un ballotin de chocolats ou un bon d'achat utilisable dans les commerces fertésiens participant à cette opération. Si vous étiez absents lors de la distribution des étrennes, vous avez reçu un coupon dans votre boîte aux lettres vous invitant à venir récupérer vos étrennes en mairie. Attention, les bons d'achat sont valables jusqu'au jeudi 29 février.

GALETTE DES AÎNÉS 2024

La traditionnelle après-midi festive autour d'une galette des Rois, pour les plus de 71 ans et leur conjoint, aura lieu dimanche 14 janvier, à partir de 14 h 30, à l'Espace Madeleine Sologne.

Vos animatrices pour cette après-midi seront Nati et Laeti de la troupe « Les Extravagantes », elles sauront vous divertir, vous faire chanter et danser ! Un transport est proposé, sur inscription au 02 38 64 61 36, pour les personnes ne pouvant s'y rendre seules ou en covoiturant.

Le Pôle Santé
8 ANS PLUS TARD

En 2015, plusieurs professionnels de santé ont constitué une association afin de pouvoir se rassembler dans un local commun. Cette association est devenue peu après une Société Civile de Moyens (SCM). La commune, dans un souci de favoriser le maintien voire l'installation de professionnels de santé et notamment de médecins généralistes sur le territoire, a souhaité accompagner cette initiative en aidant à la création d'une maison de santé. Lors d'un appel à projets, c'est la proposition de 3F Immobilière Centre Loire qui a été retenue pour la création de la maison de santé : située proche du centre-ville, sur un terrain inutilisé et en y associant la réalisation de logements sociaux.

En avril 2018, la ville a conclu une convention de partenariat avec la SCM, notamment pour la réalisation d'une campagne de communication lors de l'ouverture du Pôle Santé, mais aussi en assurant le premier équipement de la structure (mobilier, informatique...).

Au départ de ce projet, trois infirmières, deux médecins généralistes et un podologue de la SCM ont intégré ces locaux. 8 ans plus tard, la greffe a pris. À l'exception de l'espace kiné, le pôle santé a fait le plein.

À l'heure actuelle, le pôle santé dispose de :

- **Médecins généralistes :** Dr Hélène Garry, Dr Mylène Pelletier et le Dr Magali Metois (attention officiellement elle n'intègre qu'en janvier) (02 46 91 53 63).
- **Trois infirmières :** France Delnaud, Véronique Girard et Maëva Bruneau (02 38 76 50 09)
- **Une naturopathe :** Amélie Rombauts (06 64 19 55 57)
- **Un ostéopathe :** Thomas Letellier (07 82 27 04 08)
- **Un podologue :** Karim Joober (07 70 04 99 90)
- **Une diététicienne/ nutritionniste :** Valérie Allilaire (06 09 93 16 84)
- **Une psychologue clinicienne :** Alexandra Levesque (06 78 87 42 96)
- **Deux sages-femmes :** Nicole Weisslinger (06 86 91 84 93) Élodie Bignolas (06 82 74 51 67)

L'engagement de la commune auprès du Pôle Santé s'inscrit dans un objectif de maintenir et de développer l'offre médicale et paramédicale en direction des fertésiens.

Suite à des difficultés rencontrées à plusieurs niveaux (difficultés d'échanges avec le bailleur 3F, climat national très tendu autour des médecins généralistes...), les professionnels de santé de la SCM nous ont alertés. Des temps d'échanges ont été organisés avec ces professionnels et avec 3F afin de trouver une solution permettant avant tout de sécuriser la présence des professionnels et de rendre le pôle santé plus attractif.

La Ville étant placée par l'ARS en Zone d'Intervention prioritaire depuis fin 2022 compte tenu du nombre de professionnels présents sur le territoire, une intervention volontariste a été possible.

Aussi, il a été décidé, en soutien aux professionnels présents au Pôle Santé :

- De résilier le bail direct de la SCM avec 3F à effet du 31 décembre 2023,
- De signer un bail de location entre la ville et la société 3F pour les locaux du pôle santé à compté du 1er janvier 2024,
- De signer un bail de sous-location entre la ville et la SCM pôle santé depuis le 1er janvier 2024, la ville ne refacturant uniquement le loyer des locaux médicaux utilisés, et gardant à sa charge le loyer des locaux communs.

Zoom SUR LES TRAVAUX

La municipalité poursuit ses efforts continus pour améliorer l'infrastructure locale. Voici un aperçu des réalisations récentes, des projets en cours et des futurs chantiers qui façonneront le paysage de notre ville.

RÉALISATIONS ACCOMPLIES

- **Canalisation d'eau sur la RD 2020 :** depuis début novembre, la circulation est à nouveau libre, marquant la finalisation des travaux sur le changement de la canalisation d'eau potable. Il reste cependant la signalisation horizontale à achever, notamment pour les places de stationnement et les passages piétons.

Toiture des Chêneries : depuis le début du mois d'octobre, les travaux de réfection de la toiture des Chêneries sont terminés. Une étape cruciale pour assurer la préservation de ce bâtiment.

Chemin de Mérignan : les travaux ont pris fin en novembre. Seuls des lampadaires restent à installer.

Reprise ponctuelle de voiries : courant octobre 2023, les travaux de pontage des fissures et de l'application d'enrobé coulé à froid sur certaines rues de la commune, contribuant ainsi à la robustesse de nos infrastructures routières se sont terminés.

Luminaires RD 2020 : début novembre la municipalité a entrepris le passage aux LED pour les luminaires. Une initiative qui promet non seulement d'améliorer l'éclairage, mais aussi de réduire notre empreinte énergétique.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR 2024 !

Cette nouvelle année sera rythmée par de nouveaux travaux au sein de notre commune. La municipalité et les services techniques continueront leurs efforts pour le bien-être des Fertésiens.

- **Démolition de la Salle des Hauts de Saint-Aubin :** un nouveau chapitre s'ouvrira avec la démolition prochaine de la salle des Hauts de St Aubin, apportant un ensemble plus vaste d'espaces verts.
- **Démolition et réhabilitation de la Cité Petit :** la cité Petit connaîtra également des changements, avec la démolition prévue de la chaufferie, une opération en parallèle de la réhabilitation de la Cité Petit. Les barres de logements vont faire peau neuve. Un réaménagement extérieur, mais surtout intérieur pour plus de confort pour les occupants.
- **Piste cyclable :** une nouvelle piste cyclable va être réalisée depuis la rue Denis Papin jusqu'à la rue des Brossardières en passant par le chemin latéral. Les travaux devraient commencer au premier trimestre.
- **Pour les espaces verts, une suppression de massifs** remplacés par du gazon et gazon fleuri ou prairie fleurie est prévue ainsi qu'une suppression de haie dans différents lieux.
- **Concernant les travaux de voirie, de nouvelles poses de bancs et de poubelles** sur la RD2020 et le boulevard Foch. Un entretien régulier des chemins de la commune sera réalisé tout au long de l'année.
- **Quant aux bâtiments, les services interviendront pour des travaux de peinture** dans les classes des Chêneries et à l'Espace Madeleine Sologne.

Nous remercions chaleureusement les agents qui contribuent à la mise en œuvre de ces projets.

Les services techniques ont également accompli plusieurs réalisations pour le bien-être des citoyens dans notre commune.

Pour ce qui concerne les espaces verts :

Suppression des massifs au niveau du parking de la pomme de pin remplacés par du gazon et gazon fleuri.

Pour Octobre Rose, **un escarpin** a été réalisé pas nos services. Un très beau projet qui a donné de la couleur à la place de la Halle.

Création d'aménagement d'espaces verts au chemin du Gué du roi et devant le restaurant L'eau à la Bouche.

Pour les travaux de voirie :

Rénovation de la croix mémorial

Entretien des chemins de la commune en rebouchant les nids de poule (Meunier, Villaine, Varanne, bois Brulé, Essaim, Vinauger, Grisonnière, Grand sable...).

La pose du mobilier urbain avec un banc et des poubelles de tri au parcours de santé.

Pour les travaux de bâtiments :

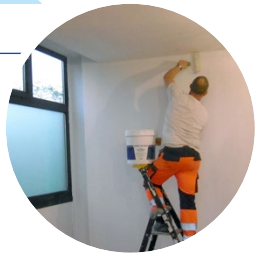

Création d'un local du système d'arrosage au complexe sportif.

Rénovation en peinture réalisée au sein des écoles Mireille Prieur, des Chêneries et aux Sablons.

PROJETS EN COURS

Château d'Eau : le processus de désamiantage est désormais terminé. Les cuves inox du château d'eau provisoire sont opérationnelles, assurant une continuité vitale dans l'approvisionnement en eau de la ville. Le ravalement extérieur est fini et les travaux intérieurs se poursuivent.

Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville : le travail sur le projet se poursuit avec le cabinet d'architecture. La phase de consultation des entreprises sera lancée en début d'année.

Le 109 (anciennement Rabolière) : en cours et respectant les délais prévus, les travaux au 109 progressent conformément au planning établi.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : RETOUR APRÈS UN AN DE MOBILISATION !

Comme beaucoup de communes, la ville de La Ferté Saint-Aubin a engagé, à l'automne 2022, un plan de sobriété énergétique afin de faire face à la hausse des prix de l'énergie.

Depuis plusieurs années, des travaux ont été programmés tels que :

→ **Isolation des bâtiments :** isolation thermique par l'extérieur du groupe scolaire des Chêneries,

→ **Calorifugeage des réseaux de chauffage :** groupes scolaires, Espace Madeleine Sologne (EMS),

→ **Remplacement des équipements trop énergivores ou en fin de vie :** chaudière des Marmousiaux, de l'EMS et de l'école du Centre.

Ajoutés aux nouvelles mesures mises en place avec le plan de sobriété énergétique, cela a permis de diminuer les consommations de gaz et d'électricité et de maîtriser nos coûts.

Citoyens, agents municipaux, tout le monde y a mis du sien. Réglage des températures à 19°C dans les bureaux, à 15°C dans les bâtiments sportifs, ajustement des consignes suivant l'occupation des locaux, fermeture d'une à deux semaines de certaines structures municipales, extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin, réduction de la période des illuminations de Noël de 6 à 4 semaines sont autant de mesures qui ont réduit de presque 20 % les consommations d'énergie de la commune.

Ainsi, que ce soit à la maison, au travail ou lors de nos loisirs, chacun de nos gestes a compté.

Restons toujours acteurs de la sobriété énergétique !

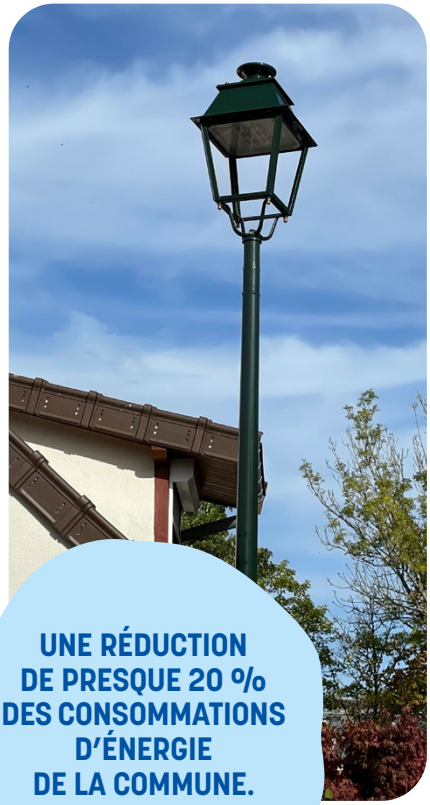

UNE RÉDUCTION DE PRESQUE 20 % DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DE LA COMMUNE.

J'♥ MA VILLE PROPRE ALORS RESPECTE-LA !

POUR RAPPEL, L'AMENDE POUR NON-RAMASSAGE DE DÉJECTIONS CANINES EST PASSÉE DE 35 € À 68 €.

Comme déjà évoqué dans des articles précédents, les déjections canines sont acceptées seulement dans les caniveaux hors passages piétons.

Malgré nos nombreuses relances, la saison des crottes ne s'arrête jamais, elles sont toujours là sous nos pieds. Ainsi, propriétaire, s'il vous plaît, ne laissez pas votre chien devenir un semeur de M.... !

De fait, par respect pour autrui et mesure d'hygiène, elles sont interdites :

- Sur les voies publiques,
- Sur les trottoirs,
- Dans les espaces verts (parcs et massifs de fleurs),
- Dans les espaces de jeux pour enfants.

Tout propriétaire est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections de son chien tant qu'il n'est pas assez doué pour ça.

Afin de faire respecter cette réglementation, la Police municipale va intensifier ses actions de prévention et/ou de répression à l'égard des propriétaires.

ATTENTION AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LES ÉTENDUES D'EAU

Une des causes de la perte de la biodiversité dans les milieux naturels est la présence d'espèces exotiques envahissantes : Jussie, Renouée du Japon, Laitue d'eau…

Ces espèces sont généralement vendues dans les jardineries comme plantes d'agrément pour les bassins d'ornement. Leur développement est exponentiel et cause de nombreux désordres pour la biodiversité, car elles finissent par prendre le dessus sur les espèces locales en formant d'importants herbiers. Il s'ensuit des coûts de gestion démesurés pour les éradiquer.

Il faut donc être vigilant à la gestion de ces espèces et de rappeler que les actes de chacun peuvent avoir de grandes conséquences sur notre environnement. Il est donc important de ne pas favoriser leur installation dans nos milieux aquatiques.

Si vous avez des doutes, des questions sur une espèce observée, vous pouvez contacter le SEBB pour une identification :

- **Dominique Béguin,** *technicien de rivière*
  06 85 42 05 88 / beguin.sebb@orange.fr
- **Maéva Delmotte,** *cheffe de projet*
  06 49 16 08 82 / delmotte.sebb@orange.fr

Tri des biodéchets

ET MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DES COLLECTES, DU CHANGEMENT EN CE DÉBUT D'ANNÉE !

Depuis le 1er janvier, les Fertésiens doivent être vigilants et s'adapter à deux nouveaux changements dans la gestion de leurs déchets ménagers.

En effet, désormais les habitants doivent retirer les biodéchets de leurs ordures ménagères afin d'être valorisés. Composteurs, lombricomposteurs, abris et bacs sont autant de solutions que propose le SMICTOM de Sologne pour permettre à chacun de faire ce tri.
Si vous n'avez pas encore de composteur, vous pouvez vous adresser directement au SMICTOM de Sologne.

Le deuxième changement concerne la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères à un passage tous les 15 jours. Même si cela peut faire peur et amener beaucoup de questions, lorsque le tri des déchets est bien réalisé, le volume de détritus restant ne justifie plus une collecte par semaine. Si vous jugez que vos bacs sont trop petits, que ce soit pour les emballages ou les ordures ménagères, un contenant d'une plus grande capacité pourra vous être fourni.

Enfin, comme mentionné par le SMICTOM lors de la réunion publique du 28 novembre dernier, tout problème à une solution alors n'hésitez pas à les contacter.

Contact : smictomdesologne@orange.fr / 02 54 88 58 28

2ème mandat POUR ANTOINE

SESSION PLÉNIÈRE AVEC ÉLECTION DU MAIRE

La séance s'est déroulée le mercredi 15 novembre dernier. Les Jeunes Conseillers ont choisi leur commission : Culture, Sport ou Citoyenneté et Vie Locale ont élu un(e) président(e) pour chacune ainsi que le Maire.

Cette année, c'est Léane Schuler qui présidera la Commission « Culture », Théa Sartorio celle du « Sport » et Alyssa Da Costa celle de la « Citoyenneté et Vie Locale ».

Je m'appelle Antoine Dupuis, j'ai 17 ans, et j'habite à la Ferté Saint-Aubin depuis toujours. Je suis actuellement en BTS informatique au Lycée Benjamin Franklin à Orléans.

Cette année est ma septième année et ma dernière au sein du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), c'est aussi ma deuxième année en tant que maire de ce CMJ. Actuellement, nous sommes 28 jeunes répartis en trois commissions :

→ Citoyenneté et Vie locale,

→ Culture,

→ Sport.

Ces dernières fonctionnent indépendamment les unes des autres, avec chacune un projet porté par les jeunes. En plus d'être ma dernière, j'ai la chance d'accompagner chaque commission sur des projets qui vont se concrétiser en 2024. Mon rôle auprès d'eux et de leur apporter mon expérience même si on ne cesse d'apprendre. Aussi, je leur transmets le devoir de mémoire, en participant activement aux diverses commémorations et événements auxquels nous sommes invités, comme par exemple, la commémoration du By en hommage aux résistants de Sologne, dont c'est l'anniversaire des 80 ans cette année. Pour cette occasion, nous allons essayer d'organiser quelque chose de plus grand que les autres années.

Je suis heureux de ce à quoi j'ai participé pendant ces sept années au CMJ, et des valeurs que j'ai apprises et transmises. Je souhaite à tous les jeunes de la ville de pouvoir un jour participer à cette belle aventure qu'est le CMJ.

Je vais conclure sur le fait que pour moi le CMJ est quelque chose de très important pour l'émancipation des jeunes, de plus, c'est une expérience très enrichissante que je ne peux que recommander pour celles et ceux qui veulent porter leur voix et participer à de beaux projets qui leur tiennent à cœur.

Antoine Dupuis

Maire du Conseil Municipal des Jeunes 2023-2024

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Développement commercial du centre-ville

2023 s'en est allée et il est temps de faire un point de situation sur cette année de relance. Depuis un an, la ville a confié à un cabinet d'études une réflexion sur la définition d'une stratégie de développement commercial de La Ferté Saint-Aubin.

Préalablement, un diagnostic a été fait au cours du 1er semestre 2023 afin de connaître et d'analyser le fonctionnement du centre-ville. Les enseignements qui ont pu ressortir de cette analyse sont très importants pour l'avenir et pour aider l'équipe municipale à prendre les bonnes décisions.

Premier constat : l'environnement commercial est important, attractif et concurrentiel notamment au Nord de la ville.

Deuxième constat : les commerces dits non-alimentaires représentent une forte occupation du linéaire de boutiques à des emplacements stratégiques, par contre la diversité des activités est très bonne.

L'étude fait ressortir que seulement 7% des locaux sont vacants ce qui représente un taux très faible par rapport à des communes de taille similaire. Le dernier constat renforce les convictions de tous les Fertésiens.

Si le centre-ville est la centralité la plus importante, Saint-Aubin est aussi une centralité qu'il faudra soutenir et pérenniser.

Le marché du jeudi matin est à valoriser, il est générateur de flux de clientèle cependant une réorganisation serait conseillée pour donner une impression d'offre complète.

La municipalité devra tenir compte de l'environnement urbain, avec un habitat qualitatif et la chance d'avoir un patrimoine historique proche du centre. En revanche, un effort devra porter sur le développement d'espaces de convivialité et le réaménagement de trottoirs, plus propres et plus sécurisés, notamment aux abords de la RD 2020.

Pour finir sur une note optimiste, la ville doit évoluer pour attirer plus de clientèle, en mettant l'accent sur les modes de déplacements doux pour accéder au centre, en valorisant la place de la Halle, et en développant les espaces de convivialité pour que nous vivions dans une ville où il fait bon vivre.

FERTÉSIENS, FERTÉSIENNES, nous restons à votre écoute.

Cerf.laferte@gmail.com

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Préparons l'avenir !

Grâce à l'emprunt et une dette faible, nous avons des marges de manœuvre pour investir massivement dans des projets que nous attendons tous. Mais d'autres investissements dont nous avons besoin doivent être discutés collectivement dès aujourd'hui.

Les projets que nous réclamions se concrétisent enfin ...

L'année 2024 doit être celle de la concrétisation de projets majeurs pour notre commune. Des projets que nous avons portés depuis tant d'années qui vont, enfin, voir le jour.

Enfin, la Cité Petit va être rénovée et transformée en dix logements sociaux. Enfin, un nouvel aménagement cyclable va voir le jour à l'Ouest de la Ville. Enfin, l'opération Cœur de Ville va rentrer dans une nouvelle phase. Enfin, l'Hôtel de Ville va bénéficier d'une rénovation bienvenue.

... mais d'autres doivent être travaillés sans plus tarder !

Mais qu'en est-il d'autres projets que nous attendons tous ?

- Les difficultés de la traversée de ville et l'insécurité pour les mobilités douces rendent indispensable une requalification de la RD2020. Pour quand ?
- Les abords de la gare doivent devenir un nœud multimodal (piéton, vélo, voiture, train).À quand une rénovation de cet espace et de son ancienne halle ?
- Après l'itinéraire Ouest, d'autres aménagements cyclables sont nécessaires. En aurons-nous d'autres avant la fin du mandat en 2026 ?
- L'Espace Madeleine Sologne est vétuste. Quid d'une restructuration pour avoir des salles modulables avec une meilleure acoustique et moins énergivores, accompagnée d'une politique culturelle ambitieuse ?
- Face au dérèglement climatique et au coût de l'énergie, quand allons-nous lancer un vaste plan de production d'énergies renouvelables sur nos terrains et bâtiments communaux ?
- Le secteur immobilier est en crise et les besoins de logements sociaux sont nombreux. De nouveaux projets sont-ils en cours ?

Il faut dès à présent travailler ces dossiers (et tant d'autres !), leur calendrier de mise en œuvre et la stratégie financière pour les concrétiser. Demain se prépare aujourd'hui !

Avec vous et pour vous !

À l'évidence, les projets ne manquent pas. Mais ils doivent être travaillés avec vous. Votre engagement lors de la concertation sur la rénovation du centre-ville le montre : lorsque vous êtes réellement consultés, vous répondez présent. Aux élus de l'être également en continuant sur cette voie !

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024.

Gabrielle Bremond, Manuela Chartier,
Jean-Frédéric Ouvry, Steve Renard

unevillepourtous@yahoo.fr

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
AVEC DIFFUSION EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

23 NOVEMBRE 2023 : DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURES DOMINICALES 2024 POUR LES COMMERCES DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRES ET DE DÉTAIL ALIMENTAIRES

L'Assemblée a voté 25 voix pour et 4 contre (Mme Bremond et Mme Chartier, M. Ouvry, M. Renard,) pour accorder l'ouverture des commerces de détail non alimentaires et de détail alimentaires sur cinq dimanches.

Pour les commerces de détail non alimentaires :
dimanche 7 avril, et les dimanches 8, 15, 22 et 29 décembre.

Pour les commerces de détail alimentaires :
dimanche 1er septembre, et les dimanches 8,15,22 et 29 décembre.

DEMANDE D'ENREGISTREMENT ICPE DE NEMROD SOLOGNE

L'Assemblée a voté 27 voix pour et 2 abstentions (Mme Bailly et Mme Fildago), pour décider d'émettre un avis favorable à la requête de la société NEMROD SOLOGNE sous réserve que le transport du gibier, de son point de prélèvement jusqu'à l'entreprise, s'effectue dans un container ou un compartiment. Pour rappel, cette société souhaite s'implanter dans la zone d'activité de la Chavannerie II pour exploiter une unité de transformation du gibier en produits de boucherie et de charcuterie.

RUPTURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'INSTALLATION DU PÔLE SANTÉ

L'Assemblée à l'unanimité a voté pour résilier la convention de partenariat entre la Ville et la SCM Pôle Santé. Cette résiliation de convention de partenariat est un accord avec les professionnels de santé.
La commune deviendra directement locataire avec le bailleur 3 F pour ensuite sous-louer aux professionnels de santé, la commune conservant la prise en charge des parties communes.

Cette location fait l'objet d'une décision du maire et non d'une délibération du conseil municipal.

DÉCLARATION SANS SUITE PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CAMPING DU COSSON

L'Assemblée à l'unanimité a voté pour décider de déclarer sans suite la procédure du marché de travaux pour la réhabilitation du camping du Cosson pour motif d'intérêt général. Les travaux pour le camping du Cosson ont fait l'objet d'une consultation sous forme de procédure d'appel d'offres ouvert. Les candidats ont remis un dossier complet, cependant le montant des offres dépasse le coût estimé des travaux et le budget pouvant être alloué à l'opération par la commune.

PLACEMENT COMPTE À TERME

L'Assemblée à l'unanimité a voté pour procéder à l'ouverture d'un compte à terme d'une durée de 12 mois auprès du Trésor Public. Notre collectivité dispose d'une trésorerie abondante en raison d'un emprunt mobilisé afin de financer des investissements conséquents, rénovation thermique de l'hôtel de ville et la réhabilitation du centre-bourg. Les fonds de l'emprunt mobilisés en 2023 (1,5 million d'euros) seront donc placés.

Rappel

Les comptes rendus, délibérations et procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de la ville.

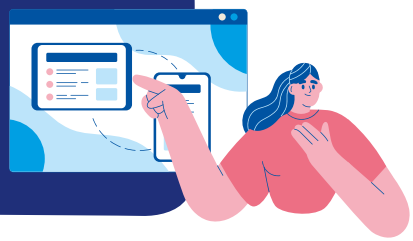

DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATION TERRESTRE DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AINSI QUE DE LEURS OUVRAGES CONNEXES SUR LE TERRITOIRE

L'Assemblée a voté 25 voix pour et 4 abstentions (Mme Bremond et Mme Chartier, M. Ouvry, M. Renard,) pour décider d'identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'ENR. Ces zones ont pour but de développer des projets d'énergies renouvelables. Cela permet à la commune de préserver ses entrées de ville et de garder son caractère boisé, tout en facilitant l'installation de projets sur des sites adaptés (les zones d'activité économique, les grands équipements, les plaines à faibles enjeux agricoles...).

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Animations gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque
Réservation conseillée : 02 38 76 63 27 ou bibliotheque@lafertesaintaubin.fr

DU 2 AU 31 JANVIER
Auditorium :

Les livres, c'est bon pour les bébés

Exposition prêtée par la Médiathèque départementale du Loiret
Une expérience ludique et interactive à vivre en famille pour partager le plaisir des livres et de la lecture dès la naissance. Déclinée sous la forme de quatre paravents et de cubes à la fois jeux de puzzle et coussins sur lesquels s'asseoir, vous êtes invités à vous poser dans une véritable bulle immersive et cocooning ! Une exposition de photographies « Bébé, super héros du livre ! » en partenariat avec les structures de petite enfance fertésiennes et de la communauté de communes sera également présentée pendant toute la durée de l'installation.

SAMEDI 20 JANVIER

8e édition des Nuits de la lecture sur le thème du corps

- **10h30 : « Tralalire », histoires pour petites et grandes oreilles à partir de 2 ans**
  Les JO approchent, venez rencontrer Super Sabine, tisseuse d'histoires et coach mentale pour les sportifs en herbe. Un tralalire unique pour bouger joyeusement son corps au rythme des mots !
- **14h : Atelier adulte « Avoir un corps »,** le corps comme don de la nature, animé par Alena Toury, psychologue et art-thérapeute.
  Un atelier pour établir le contact avec son propre corps, localiser ses ressources et capacités. Une pratique introspective à partir du dessin de votre corps en taille réelle à découvrir absolument !
- **20h30 : « Corps (é)mouvants »**, une soirée exceptionnelle pour explorer le corps sous toutes ses facettes !
  1re partie : « Eclipse », avec Johann Almeida (piano), et Anselme Couturier (danse)
  Corps et son comme une fenêtre ouverte sur notre intériorité.
  Suivie de « Cortex », lectures poétiques avec Régine Paquet et Marie Cabreval.
  Les poèmes de Marie Cabreval parlent de l'écriture du corps en exil, en deuil, en marche, en amour, en joie...

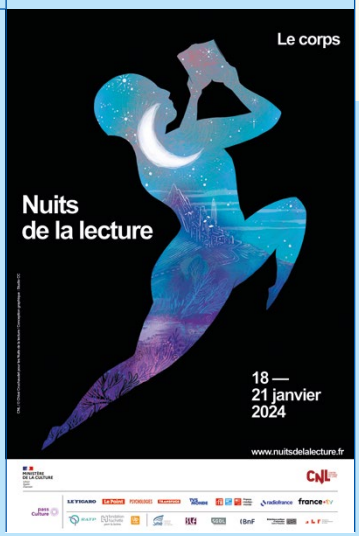

MERCREDI 7 FÉVRIER
18 H 30

Comité de lecture « Des mots pour le dire »

Nouvelle année, nouvelles lectures ! Retrouvez les éminents lecteurs des Mots pour le dire pour de nouvelles aventures romanesques...

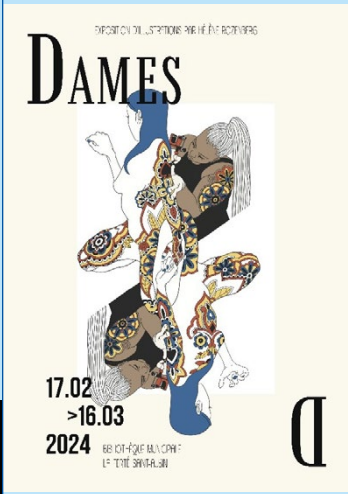

DU 17 FÉVRIER AU 16 MARS

Dames

exposition de l'illustratrice Hélène Rosenberg
Dames est une collection d'illustrations de femmes, réalisées entre 2019 et 2023 par l'illustratrice Hélène Rozenberg, où se mêlent références fictionnelles et réalité.

VENDREDI 15 MARS
20 H 30

« Couleurs Femmes »

spectacle poétique et musical de la Cie Textes et Rêves dans le cadre de la journée internationale des Droits des Femmes
Un spectacle vivifiant et engagé sur la féminité ! Célébration des plus hautes figures féminines dans la poésie et la littérature de tous les temps.

MERCREDI 27 MARS
18 H 30

Comité de lecture « Des mots pour le dire »

Sans oublier « 1 livre, 1 thé »

le mardi à 16h jusqu'au 26 mars...

Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque. La réservation est conseillée au 02 38 76 63 27 ou par mail à bibliotheque@lafertesaintaubin.fr.

SAISON CULTURELLE

VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS DU 1ER TRIMESTRE 2024 !

MERCREDI 24 JANVIER • 14 H 30
Espace Madeleine Sologne

Les Clowneries magiques

Spectacle de magie jeune public par la Cie La Luciole
Patachou est un magicien heureux. Il excelle dans l'art de faire voler les tables, d'animer des dessins ou encore de faire apparaître des colombes, mais quand Cacahuète s'en mêle, c'est une tout autre histoire !

Gratuit sur réservation : culture@lafertesaintaubin.fr / 02 38 64 81 34

SAMEDI 3 FÉVRIER • 20H30
Espace Madeleine Sologne

L'atelier théâtre Fraternelle

Nous présente leur nouvelle comédie.
Infos : lafertesaintaubin.fr (saison culturelle) / 02 38 64 81 34 / 10€

Ben l'Oncle Soul

Billetterie ouverte pour le concert de Ben l'Oncle Soul du 22 mars.
Plus d'informations sur la page saison culturelle du site internet ou au 02 38 64 81 34